

**Région de Kayes
Cercle de Kayes
Commune Rurale de HawaDembaya**

**REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI**

**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET
CULTUREL DE LA COMMUNE RURALE DE HAWA DEMBAYA
2011 - 2015**

SOMMAIRE

I. Introduction

II. Cadre Institutionnel

- Le comité de pilotage
- Le comité **technique**

III. Méthodologie

1- phase de conduite de la planification

1-1 collecte de données

1-2 Classement et priorisation des problèmes

2-Planification

- a- ré formulation et classement des problèmes par domaines
- b- analyse des causes des problèmes
- c- détermination des actions
- d- priorisation des actions de développement de la commune
- e- formulation du programme de développement
- f- restitution

IV- Présentation de la commune

- 1- situation géographique
- 2- organisation administrative
- 3- données physiques
- 4- démographie
- 5- données socio- culturel
- 6- dynamique locale
- 7- Economie
 - a- agropastorale
 - b- artisanat
 - c- commerce
 - d- Energie
- 8-hydraulique
- 9-Santé
- 10-éducation
- 11-jeunesse et sports
- 12-culture et tourisme

V- Les Atouts et Perspectives

VI- Les Grandes orientations du plan quinquennal

VIII- Axes Stratégiques de développement de la commune

- 1-alimentation en eau potable
- 2-accès aux soins de santé
- 3- accès à l'éducation
- 4-autosuffisance alimentaire
- 5-Gestion et Restauration de l'environnement
- 6-Développement du tourisme
- 7-Désenclavement
- 8-sports, art et culture

VIII. Stratégies de mise en œuvre du programme de développement de la commune

IX. Plan de développement communal (coûts et activités)

X. Chronogramme des activités de la commune.

I. Introduction :

La décentralisation comme option de développement local, permet aux acteurs locaux de mobiliser leurs synergies afin de réaliser ce développement local et cela à partir des ressources locales.

L'objectif principal du présent programme est d'assurer à toute la population de la commune des conditions de vie décente notamment la satisfaction des besoins fondamentaux tels que l'accès à une alimentation saine et suffisante à l'eau potable, aux soins de santé, à l'éducation. Etablir une cohérence entre les activités des différents intervenants, Doter la commune d'un cadre de référence et d'orientation pour un développement harmonieux,

Le programme de développement économique, social et culturel de la commune de Hawa Dembaya est un instrument de pilotage et de coordination qui fait office de porte d'entrée de l'ensemble des acteurs intervenant dans le développement de la commune (Etat, commune, Opérateurs économiques ONG, Association de développement, etc....)

Le processus participatif a toujours été utilisées au Mali chaque fois qu'il s'est agit de débattre des problèmes et préoccupations majeures engageant les intérêts supérieurs des populations. La commune de Hawa Dem baya en tant que collectivité décentralisée de ce pays, a obéit à cette tradition.

Ce programme de développement se trouve en parfaite adéquation avec les différentes politiques d sectorielles de développement conçues par l'Etat malien à savoir entre autres les programmes Décennal de développement socio- sanitaire, le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

Ce programme de développement est conçu pour une durée de cinq (5) ans mais pourrait subir des ajustements au et à mesure de son exécution.

II- METHODOLOGIE :

1-Phase de conduite de la planification :

1.1- collecte des données quantitatives

Elle a été effectuée sous deux formes :

* **une évaluation du PDSEC antérieur** à travers une enquête réalisées par le personnel enseignant ressortissants dans la commune et celui en vacance. Cette évaluation a été synthétisée et validée par le bureau communal dans un premier temps, et par une large concertation au cours d'un forum des forces vives de la commune qui a regroupé plus de 300 personnes.

Ces concertations avaient pour objectifs :

- recenser les problèmes majeurs auxquels les populations sont confrontées
- Partager avec les communautés, la politique et la stratégie de développement de la commune
- Assurer la légitimité populaire du programme.

* La **collecte des données** auprès des services techniques, ONG, associations et autres acteurs : elle a concerné tous les domaines de la vie économique, social et culture, etc...

1.2- Classement et priorisation des problèmes :

Le forum sur le développement de la commune tenue à Félou a été le tremplin pour réaliser la priorisation des actions de façon participative. : Recherche des causes des problèmes posés à travers des outils simples(MARP), leur classement selon les compétences de la commune. Après le classement, des actions/solutions ont été envisagées avec la population et ont été priorisées selon la nécessité de l'action et l'urgence de l'action.

2- PLANIFICATION :

Après les travaux de concertation, le bureau communal supervisé par le maire était chargé de :

- analyser les résultats des journées de concertation effectuées dans les villages afin de les reformuler ;

- compléter au besoin les résultats des journées de concertation ;

- Définir les orientations, les objectifs, et les lignes d'actions à court et moyen termes

- Formulation du programme de développement.

a.) Reformulation et Classement des problèmes par domaines

En tenant compte des résultats issus de l'assemblée générale, le premier travail du bureau communal consiste à traduire les problèmes recensés en en terme de difficultés, contraintes ou défis à relever (par exemple : le faible taux de scolarisation, le faible taux de couverture sanitaire, la dégradation des pistes rurales).

Les problèmes ainsi analysés ont été classés par domaines d'intervention (hydraulique, villageoise, Education, Santé, Environnement, développement du tourisme, Autosuffisance alimentaire).

b-) Analyse des causes des actions :

Afin d'aboutir aux solutions des problèmes, le bureau communal a procédé à l'analyse de tous les problèmes de la commune. Ces problèmes ont été formulés de manière à exprimer un état négatif de la solution actuelle et un manque auquel il faut remédier. A ce niveau, il s'agit de trouver les causes pour chaque problème identifié et pour chaque cause proposer des actions réalisables.

c-) Détermination des actions :

Une fois que le bureau communal a identifié les actions, l'assemblée convoquée à cet effet au chef lieu de la commune, au regard des orientations de développement de la commune, de l'Etat, de la région, et du cercle d'une part et d'autre part de la disponibilité des ressources, a déterminé les actions réalisables pour la période de la planification arrêtée.

d-) Priorisation des actions de développement de la commune :

Les travaux de classement, de l'analyse des problèmes majeurs constatés et des propositions des actions réalisables ont été suivis de la Priorisation des actions en terme des actions d'urgentes et des actions prioritaires. Le niveau urgent concernera les actions à programmer pour la première année du programme et les actions prioritaires sont projetées pour les autres années à venir.

e-) Formulation du programme de développement :

Après hiérarchisation des actions retenues, elles sont inscrites dans un programme qui n'est qu'un tableau de synthèse des actions urgentes et prioritaires retenues pour le développement de la commune durant les cinq (5) années à venir.

Ce programme quinquennal de développement comporte les indications suivantes :

- Objectifs de développement de la commune ;
- Actions à mener pour atteindre les objectifs fixés ;
- Responsables ;
- Résultats attendus pour chaque action retenue ;
- Echéance d'exécution ;
- Localisation des actions planifiées ;
- Coûts estimatifs des actions.

f-) **Restitution** :

La 3^{ème} journée du forum sur le développement de la commune, a été consacrée à la restitution des travaux de groupe au cours desquels les commissions thématique ont procédé à une analyse approfondie des actions pouvant être menées au cours des cinq années à venir dans chaque secteur d'activité. Le programme ainsi élaboré est soumis à l'appréciation de l'ensemble des acteurs. L'objectif de cette séance de restitution est de confronter les résultats des travaux de groupe en plénière.

IV- PRESENTATION DE LA COMMUNE

1- Situation géographique :

La commune rurale de Hawa Dembaya fait partie du cercle de kayes. Elle est limitée :

- au nord par la commune rurale de Kouloun,
- au sud par la commune de Logo,
- A l'est par la commune rurale de Colimbiné,
- A l'ouest par la commune rurale de Liberté Dembaya,
- Au nord-ouest par la commune urbaine de kayes.

2- Organisation Administration :

Créée par la loi n° 96-059-AN/RM du 10 août 1999 portant création des collectivités territoriales, comme toutes les autres communes elle est administrée par un conseil communal de 11 membres dirigé par le maire. La commune rurale de Hawa Dembaya est composée de dix(10) villages et deux (2) hameaux de culture :

- ☞ Medine,
- ☞ Lontou,
- ☞ Bangassi,
- ☞ Kaffa,
- ☞ Kounda,
- ☞ Mamoudouya,
- ☞ Lomba,
- ☞ Fatola,
- ☞ Kéniou,
- ☞ Botéguékourou.

3. Données physiques :

a) Relief : le relief de la commune est divers et varié d'un village à un autre. On remarque une ceinture de plateau rocheux longeant Médine, Botéguékourou, Lontou, Bangassy, avec un prolongement vers Fatola et Lomba. A l'extrême est, le long du fleuve Sénégal se trouve une vallée dominant les villages de Kounda, Mamoudouya, et une partie de Lontou.

b-) Climat : La commune de Hawa Dembaya connaît un climat tropical sec de type sahélien avec une succession de trois saisons : la saison sèche et chaude de mars à mai ; la saison pluvieuse de juin à octobre et la saison froide de novembre à février. A l'image du cercle, la commune se situe sur l'isohyète 600 à 650 mm avec une pluviométrie généralement mauvaise. La température moyenne est de 28°C et l'évapotranspiration varie entre 2500 et 2750 mm d'eau par an.

c-) Végétation : La végétation de la commune est prédominance constituée de plusieurs formation ligneuses et d'arbuste comme le dierra sénégalaise. Le couvert végétal est sérieusement dégradé par l'action de l'homme à travers la recherche de l'énergie domestique et des pratiques culturelles néfastes :

- Défrichements anarchiques,
- Feux de brousse.

d-) **Hydrographie** : elle est traversée par le fleuve Sénégal allant du sud au nord. Il existe des rivières et des marres dans la plus part des villages dont la période d'étiage varie selon les lieux et la nature du sol qui les abrite

4-) **Démographie** : avec une densité de neuf(09) hbts au km², la population de la commune de Hawa Dembaya est estimée à 5353 hbts ; composée de : **kassonké, Bambara, Peulh, Soninké et Ouolof.**

La population est majoritairement **Kassonké** avec une forte proportion de **Bambara.**

On constate une proportion de **femmes** plus élevée par rapport aux **hommes.**

La population de la commune est essentiellement musulmane.

5-) **Données socio- culturelles** :

Il existe encore chez les Kassonkés des festivités culturelles représentés par le passage des jeunes filles de l'adolescence à la vie de femmes et partiellement pour les garçons (le port de pagne et le port de pantalon).

En outre la commune abrite des sites culturels comme le fort de Médine classé patrimoine culturel national et les chutes de félou.

6-) **Dynamique Locale** :

Dans la plupart des villages, sont créés des associations, et tons villageois basés sur l'agriculture (tous les jeunes du village se regroupent par tranche d'âge pour sarcler les champs des particuliers moyennant une contrepartie financière ou équivalent bétail) ; le produit obtenu sert à assurer les besoins en viandes pendant les fêtes. Il existe aussi des associations de femmes autour des périmètres irrigués et moulins ; D'autre part certaines associations inter villageoises existent.

a-) **Agro- pastorale** : La vie économique de la commune est dominée par les activités agro- pastorales qui occupent plus de 80% de la population.

o **Les Principales productions agricoles** :

La production agricole est faiblement diversifiée et reste dominée par les cultures vivrières notamment les céréales : mil, sorgho, maïs, et dans une moindre mesure le riz, l'arachide, est l'unique culture industrielle, même si elle est beaucoup consommée sous forme d'aliment. Les cultures sont conduites selon des techniques traditionnelles, non mécanisées et n'utilisent pas ou peu d'engrais et de semences performantes. Les rendements sont faibles à l'hectare.

A côté des cultures pluviales, l'on rencontre d'autres spéculations en décrue et en contre saison le long des cours d'eau et dans les périmètres irrigués. Les principales spéculations sont : l'oignon, la tomate le gombo, l'aubergine, le niébé, la patate, la banane, le piment. Elles sont dites cultures maraichères.

o **L'Elevage** :

Après l'agriculture, l'élevage constitue la deuxième activité dominante. Il est pratiqué de manière extensive avec un suivi sanitaire relativement pratiqué. En mode d'élevage extensif, les effectifs sont influencés par les conditions climatiques. En année favorable, on assiste à une explosion des effectifs et en année sèche, une mortalité élevée causant chutes d'effectifs pouvant aller jusqu'à 30%.

- **La Pêche et la Forêts :**

Après les sous secteurs de l'agriculture et de l'élevage, vient l'exploitation de la forêt avec des produits comme le bois de chauffe, le charbon de bois, le bois de service, les pailles etc. Leur production évolue négativement expliquant la dégradation de ces ressources. La commune dispose d'une partie de la forêt classée de Papara qui est soumise à une grande pression anthropique comme l'implantation des champs de culture, le surpâturage, les feux de brousse.

La pêche est une activité des populations riveraines du fleuve sénégal. Les revenus des pêcheurs sont profondément affectés au cours des dernières années, en raison notamment de la diminution du niveau des captures imputable aux fréquentes lâchées d'eau du barrage de Manantali.

b. Artisanat :

L'artisanat se limite à la confection des marmites et autres matériels agricole (dabas, haches, charrues etc.).

c. Le commerce :

La diversité et l'importance des produits de l'agriculture, de l'élevage, de l'exploitation forestière et de cueillette expliquent le caractère informel du commerce dans la commune. Il existe aussi toujours dans le secteur informel des commerçants détaillants dans la plupart des villages. Toutefois le commerce reste de type traditionnel et se caractérise par un déficit chronique de sa balance commerciale.

d. Energie :

Les principales sources d'énergie demeurent le bois et le charbon de bois. La production d'électricité est assurée par la centrale hydro-électrique de félou qui alimente seulement les villages de Médine, Lontou et Bangassi.

Le développement de l'électricité est confronté aux contraintes suivantes :

1. l'étendue de la commune et la dispersion des villages,
2. le faible pouvoir d'achat des populations,
3. le caractère rural et le manque urbanisation,
4. le coût élevé des investissements.

8. Hydraulique Rurale :

Un vaste programme de d'installation des points d'eau moderne est envisagé dans le cadre des mesures d'accompagnement de la construction de la nouvelle centrale hydro électrique de Félou et de la mobilisation des partenaires de Kounda en France.

Le réseau des infrastructures d'eau actuel est en dessous des besoins des populations de la commune. En effet le nombre de forage est de 8 :

1. 3 à Kaffa (dont 1 dans le hameau de sérourmé)
2. 3 à Médine,
3. 2 à Lomba ,

Puits à grand diamètre : 8

- a. 2 à Kaffa (dont 1 à sérourmé)
- b. 4 à Lomba,
- c. 4 à Fatola,
- d. 1 à Kounda
- e. 1 à Médine (Embranchement)

9. **Santé** :

La situation sanitaire de la commune est précaire et se caractérise par une mortalité infantile et maternelle élevée, une espérance de vie basse, une malnutrition chronique des enfants, une insuffisance des infrastructures et équipements, un accès difficile du CSCOM à cause de son enclavement (la commune étant traversée par le fleuve Sénégal, coupant du coup la majorité de la population au centre de santé).

La commune dispose d'un centre de santé communautaire à Lontou et centre secondaire de santé à Lomba sur la rive droite.

- f. 1 Infirmier,
- g. 2 matrones,
- h. 2 pharmaciennes
- i. 1 vaccinateur.

Les contraintes du secteur de la santé sont diverses et variées. Il s'agit :

- L'insuffisance et la vétuste de l'équipement qui réduit la qualité des soins,
- L'insuffisance du personnel de santé,
- La non fonctionnalité du comité de gestion,
- Le manque d'entretien des infrastructures.

10. **Education** :

En matière d'éducation, la commune de Hawa Dembaya présente une situation caractérisée par des déficits et des contraintes persistant tant au plan infrastructures, des équipements et capacités d'accueil qu'au plan du personnel de formation et d'encadrement.

a. **Le Formel** :

- **Education préscolaire** : la commune abrite un établissement de la petite enfance fonctionnel à Kéniou et un autre en attente d'ouverture à Félou.
- **Réseau scolaire** :
 - cinq (6) écoles 1^{er} cycle,
 - Une (2) écoles 2eme cycle,
 - Une (1) medersa privée à Fatola
 - Un CED à Kaffa.

Le système scolaire, de la commune comprend cinq (4) écoles publiques sur la rive gauche : Médine, Kéniou, Lontou et Kounda et deux sur la rive droite : Lomba et Fatola. Le 2 eme cycle, sont au nombre de 2 dont une par rive. Il existe aussi une medersa privée.

Villages	Ecoles	Statuts			
		Publique	Privée	Ecole communautaire	Medersa
Medine	-----	1			
Lontou	-----	1			
Lomba	-----	1			
Fatola	-----	1			1
Kégnou	-----	1			
Kounda	-----	1			

➤ **Situation des écoles par rapport aux dimensions de l'école Amie des enfants, Amie des filles :**

- 5/6 des écoles disposent de latrines,
- 2/6 des écoles est clôturée,
- 2/6 des écoles dispose de l'eau potable
- 2/6 des écoles disposent d'un système de lavage des mains,
- 2/6 des écoles est à 0km d'un centre de santé,
- Aucune école n'enseigne aux filles et aux garçons les compétences de la vie,
- Aucune école ne lutte contre les propos sexistes,
- Les filles abandonnent pour se marier dans toutes les écoles,
- Aucune école ne recrute les filles et les garçons de façon paritaire, n'a un rampe 'accès et repartit les tâches et les responsabilités entre filles et garçons
- 6/6 des écoles disposent de CGS
- 1/6 disposent d'un gouvernement des enfants,
- Le taux net de scolarisation des filles dans la commune est inférieur à 60% ;
- L'analyse du système éducatif dans la commune fait apparaître les problèmes suivants :

Contraintes majeures au développement de l'éducation dans la commune

Dimensions EAEAF	Causes immédiates	Causes Cons jacentes	Causes structurelles
Ecole de santé qui protège la santé des enfants	Faible acquisition des élèves	-stress, -séquelle de maladie, -insuffisance d'école, -malnutrition	- non suivi des grossesses, - non vaccination des enfants
Ecole de succès et utile pour les enfants	-Qualité de l'enseignement	-Faible qualité des enseignants, -Insuffisance de suivi pédagogique, -L'adaptation des programmes, -Insuffisance de	-Faible promotion d'enseignants qualifiés, - Insuffisance de formation continue, - la non maîtrise des innovations

		matériels pédagogiques, -Insuffisance de manuels scolaires.	pédagogiques.
Ecole qui promet l'égalité des chances entre filles et garçons			
Ecole qui intègre et protège tous les enfants	- recrutement précoce, - recrutement tardif, - éloignement des écoles	- insuffisance d'enseignants, - insuffisance d'écoles, - manque de cantines scolaires, - absence de SCAEJE.	- insuffisance de formation des enseignants, - insuffisance de diplômes, -hostilité des enseignants au milieu rural, - insuffisance de partenaires, - manque d'enseignants
Ecole ou parents, élèves, communautés s'impliquent et participent	- suivi des élèves par les parents, - insuffisance d'auto promotion	- la non mobilisation des enseignants, - surcharge de travail domestique, - condition d'apprentissage médiocre, - faible scofi, - famine, - non respect des textes, - poids social, - méconnaissance des textes, - forte déperdition.	- analphabétisme, - pauvreté, - négligence des parents, - mariage précoce, - politique de scofi, - culture, - harcèlement sexuel

2. Analphabétisme :

Le taux d'alphabétisme est estimé à environ 11.3% dans la population âgée de 12 ans et plus (dont 6.5% de femmes). Ce secteur souffre des contraintes suivantes :

- une insuffisance de matériels didactiques ;
- la réticence des maris face à l'alphabétisation des femmes ;
- l'instabilité des animateurs ;
- le manque de communication des statistiques de l'alphabétisation par certaines ONG ;
- le manque de local pour abriter les cours d'alphabétisation.

11. Jeunesse et sport :

En raison de l'importance de la tranche de la population qu'il mobilise (plus de 50% de la population de la commune), le secteur de la jeunesse et des sports occupe une place importante et doit constituer une des priorités de la commune.

Dans le domaine du sport, on dénombre une équipe de football par village. Les autres disciplines n'existent pas dans la commune.

Sur le plan sportif, la commune organise annuellement une coupe de football regroupant l'ensemble des villages de la commune.

Il faut noter que la préoccupation fondamentale des jeunes de la commune est de s'orienter vers des projets de développement.

Les contraintes et les obstacles qui bloquent l'essor du secteur de la jeunesse et des sports se résument :

- Manque d'infrastructures et équipements ;
- Insuffisance de formation professionnelle
- Faiblesse des revenus des populations ;
- Non prise en charge des jeunes dans le programme de développement du cercle
- L'inaccessibilité des jeunes aux financements des projets productifs.

12. Culture et Tourisme :

Le patrimoine culturel de la commune de Hawa Dembaya est riche et varié, mais sa valorisation demeure insuffisante.

Il s'exprime à travers les anciens édifices et monuments témoins de l'histoire de notre société. Le recensement des sites et monuments fait ressortir : le Fort colonial français (classé patrimoine culturel national) les chutes de Félou etc. ce patrimoine a été réhabilité en 2012 grâce à un plaidoyer induit par le Festival International Kayes Médine qui a rencontré la volonté politique de l'état pour réhabiliter le Fort et ses annexes

Le patrimoine immatériel se résume aux traits spécifiques de civilisation des populations : modes et arts de vie, valeurs spirituelles, chants et danses du terroir, etc. Les activités culturelles : le festival de Médine, les semaines locales, les fêtes traditionnelles.

Les contraintes sont :

- Faible niveau de financement des collectivités ;
- Manque de cadres et agents culturels
- La faiblesse d'une synergie entre l'état et la collectivité par rapport à la gestion du riche patrimoine culturel dans la commune
- Une dégradation progressive du patrimoine
- Manque de centre culturel.

V. LES ATOUTS ET PERSPECTIVES

1. LES FORCES :

A. Les atouts d'ordre géographique et physique :

- Les potentialités d'eau de surface (la commune est traversée par le fleuve Sénégal) et leur richesse en poisson pouvant faire l'objet d'activité économiques ;
- Le désenclavement de la commune suite au bitumage de la route Kayes-Bafoulabé,
- La réhabilitation du fort de Médine,
- La présence de la centrale hydroélectrique de Félou

- Les actions programmées en la matière dans le cadre du projet OMVS (réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Félou,)
- Un cheptel relativement important
- L'existence de caisse d'épargne
- Les ressources touristiques
- Les ressources humaines

VI. LES GRANDES ORIENTATIONS DU PLAN QUINQUENNAL

L'analyse des orientations et stratégies de développement national et la vision formulée par le conseil communal au regard des problèmes, des potentialités et des contraintes qui entravent le développement de la commune ont conduit le conseil communal à définir et à adopter les grandes orientations et les priorités de développement de la commune de Hawa Dembaya pour les cinq prochaines années :

Il s'agit de :

- Favoriser la sécurité alimentaire ;
- Assurer la qualité de l'enseignement dans la commune
- Améliorer la qualité de l'enseignement dans la commune
- Promouvoir l'éducation de base et l'éducation non formelle
- Améliorer le cadre de vie sanitaire
- Promouvoir le tourisme
- Promouvoir les activités de protection de l'environnement
- Exploiter de façon rationnelle les ressources naturelles tout en responsabilisant les communautés
- Amélioration des pistes rurales pour un meilleur désenclavement intérieur
- Promouvoir les activités sportives culturelles
- Améliorer les conditions de vie de la population
- Favoriser le développement local avec les ressources locales
- Promouvoir les activités génératrices de revenu.

VII. AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE :

1^{er} Axe : Alimentation en eau potable :

L'alimentation en eau potable demeure une des préoccupations des populations de la commune. Les efforts doivent permettre de consolider et de pérenniser l'existant en termes d'entretien et de meilleure exploitation des points d'eau moderne pour tous les villages et d'en installer dans d'autres villages où ils n'existent pas. Pour atteindre ces objectifs la commune se propose avec l'appui de ses partenaires de réaliser 3 systèmes d'adduction d'eau et la réhabilitations d'autres points d'eau moderne

2^{ème} Axe : Accès aux soins de santé :

Les infrastructures de santé de la commune doivent être sécurisée à travers des clôtures et mieux entretenue.

A ce niveau des efforts restent à faire pour améliorer la santé des villageois éloignés et situé sur cette rive droite. Pour ce faire, la commune a construit une structure sanitaire légère de relais pour les villages situés sur la rive droite du fleuve Sénégal conformément à la politique sanitaire du Mali.les actions à envisager sont:

- L'amélioration de la qualité des soins par l'appui au recyclage du personnel socio sanitaire existant ou au recrutement de personnel pour renforcer l'existant.

- L'information, l'éducation et la communication dans tous les villages
- La redynamisation des structures de gestion pour une meilleure fonctionnalité
- L'équipement du centre en matériel de travail et l'entretien des infrastructures.

3^{ème} Axe : Accès à l'éducation :

Etant convaincu que l'avenir de la commune passe par une bonne éducation des jeunes générations et conformément aux objectifs du PRODEC, les autorités communales conjointement avec la population envisagent d'entreprendre les actions comme :

- La construction, et équipement de trois salles de classes, direction et latrines à Kéniou
- La construction, et équipement d'une école de 3 classes, direction et latrines à Kounda
- L'appui pour la création d'un second cycle sur la rive droite du fleuve Sénégal
- La clôture des écoles de Lomba, Fatola et Lontou
- La construction d'une direction à Fatola et Lontou
- Créer trois (3) structures d'encadrement du jeune enfant à Lomba, Médine et Lontou
- Achats d'équipements de trois (3) CED à Lomba, Fatola et Lontou
- Création de points d'eau potable dans les écoles
- Organisation des populations dans le cadre de la lutte contre le mariage précoce
- Redynamiser les sept (7) centres Alpha.

4^{ème} Axe : Autosuffisance alimentaire :

Pour arriver à l'autosuffisance alimentaire dans les villages la commune préconise :

- L'aménagement des terres irrigables pour riziculture et maraichage
- La consolidation de la plate forme pour l'autosuffisance alimentaire
- La création de deux greniers à (Lontou et Lomba)
- La formation des structures de gestion des banques de céréales
- La création d'un marché hebdomadaire
- De réactualiser les schémas d'aménagement des terroirs
- De réaliser de deux parcs de vaccination

5^{ème} Axe : Gestion et restauration de l'environnement :

Depuis plus de deux décennies une implacable sécheresse persiste dans l'ensemble de la bande sahélienne, provoquant une détérioration des conditions climatiques. Cette situation associée à l'explosion démographique a créé une très forte pression sur l'environnement dans ces zones avec comme conséquence une rupture du fragile équilibre écologique dans les terroirs des villages.

Les effets du changement climatique se font de plus en plus ressentir sur la vie économique des populations. Ainsi de très grands espaces de terres jadis très fertiles se dégradent de manière graduelle et presque irréversible sur toute l'étendue du terroir de la commune.

Une des manifestations de ces phénomènes de dégradation de l'environnement est l'évolution presque généralisée de l'érosion hydrique et éolienne.

Des villages entiers sont actuellement sous la menace de la destruction d'une bonne partie de leurs terroirs (terres cultivables et concessions).

Le déficit pluviométrique associé aux effets dévastateurs de certaines activités socio économiques de l'homme a conduit à la dénudation systématique des sols de leur couvert végétal, les exposant ainsi à l'action destructrice conjuguée des rayons solaires, des averses pluvieuses et des grands vents. La déflation et l'érosion hydrique en résultant transportent toutes les particules fines du sol ; il s'en suit une évolution des sols vers des glaucis, d'où l'apparition du ravinement qui finit par détruire la presque totalité du couvert pédologique utile au développement des plantes.

Ce phénomène très répandu dans la commune est devenu l'une des préoccupations majeures des populations car une bonne partie des concessions de certains villages (Kéniou et Médine) est sous la menace directe de l'érosion hydrique.

- La formation et la sensibilisation aux techniques de conservation et de restauration de l'environnement
- La création de ceintures vertes de 01 ha
- La construction d'ouvrages hydrotechniques en vue d'arrêter l'évolution des ravinements
- La lutte biologique portant sur un programme de reboisement
- La réactualisation des schémas d'aménagement de terroir des villages et leur application
- De l'installation des pépinières
- De la lutte contre les feux de brousse.

6^{ème} Axe : Développement du Tourisme :

Le secteur du tourisme est l'un des atouts importants pour le développement de la commune de Hawa Dembaya avec le Fort de Médine et les chutes du Félou.

Chaque année la commune enregistre le passage d'environ mille (1000) touristes.

La commune envisage de créer un cadre plus incitatif pour une plus grande fréquentation de ces deux sites à travers :

- La construction de centres d'hébergements
- Identification de l'ensemble des sites touristiques de la commune et l'élaboration de monographie de sites
- Des actions d'embellissements des lieux touristiques
- La création d'espace vert
- De pérenniser le festival touristique et culturel de Médine.
-

7^{ème} Axe : Désenclavement :

Le développement de la commune de Hawa Dembaya est entravé par son enclavement. La commune se divise par le fleuve Sénégal qui la traverse de long en large. Si la route régionale n°1 Kayes Bafoulabé dessert la rive gauche, la rive droite se trouve complètement isolée en raison du manque de route.

Pour assurer le désenclavement et permettre un développement harmonieux de l'ensemble de la commune des actions sont envisagées :

- Construction de la piste Fatola, Lomba et Kouloun

8^{ème} Axe : Sport, Art et Culture :

Dans le cadre du développement d'une politique sportive et culturelle de la commune des actions suivantes seront envisagées :

- La redynamisation des équipes villageoises
- L'institutionnalisation de la coupe municipale
- La création des rencontres sportives entre scolaires
- L'encouragement de la pratique d'autres disciplines sportives en plus du football
- Construction d'un terrain de basket au second cycle de Médine
- L'organisation annuelle de la semaine artistique et culturelle communale
- Pérennisation du festival de Médine
- Construction et équipement d'un centre d'écoute pour les jeunes à Médine
- Echanges culturels et chantiers de jeunes avec les communes de l'espace d'intercommunalité BENXADI (Logo, Diamou et Sadiola)

VIII. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE :

La mise en œuvre du programme nécessite une meilleure définition des stratégies de mobilisation ou d'amélioration des ressources de la commune. Ainsi il faut créer un cadre de concertation autour de toutes ces actions de développement, cela favorisera la mobilisation de toutes les forces vives et expertises locales, l'implication et l'engagement des différents acteurs intervenants dans la mise en œuvre du programme.

Afin de faciliter la mise en œuvre des actions inscrites dans ce programme de développement, le conseil communal fera des programmes annuels. Tous les acteurs seront impliqués dans l'élaboration de ces programmes annuels.

DEFINITION DES STRATEGIES D'AMELIORATION DES RECETTES FISCALES :

Pour pouvoir mobiliser les ressources de la commune, les autorités communales définiront deux types de stratégies fondamentales :

- Mobilisation optimale des ressources existantes
- Accroissement des recettes fiscales
- Plaidoyer pour une prise en main du recouvrement des impôts et taxes par la perception et non par les élus

a. Mobilisation optimale des ressources existantes

A ce niveau, il convient d'entreprendre au niveau du recouvrement des mesures suivantes :

- Mesure interne du dispositif de recouvrement : il s'agit d'envisager les actions suivantes :
 - ° procéder régulièrement à des recensements en vue de maîtriser l'assiette imposable ;
 - ° faire précéder les activités de recouvrement par de vastes campagnes de sensibilisation
 - ° créer des cadres de collaboration entre la commune et les services déconcentrés de l'état
 - ° sécuriser les collecteurs si nécessaires par l'appui des forces de l'ordre.
- Mesure à l'égard des contribuables : pour ce faire les autorités communales procéderont comme suit :
 - ° La sensibilisation sur la finalité des impôts à travers des réunions dans les villages et des explications sur les mécanismes et d'utilisation de recettes fiscales ;
 - ° la mise en confiance des populations par une large information sur le programme de développement de la commune et la réalisation concrète des actions inscrites dans ce programme ;
 - ° La coercition dans un esprit dissuasif lorsque la sensibilisation et la mise en confiance n'ont pas porté fruits auprès de certains contribuables,

b. Accroissement des recettes fiscales :

Plusieurs possibilités sont envisageables pour accroître les recettes de la commune, il s'agit entre autre :

- Améliorer le taux de recouvrement des impôts et taxes existants en passant par les campagnes de sensibilisation et des mesures de dissuasion auprès des mauvais payeurs
- Modifier les taxes sujettes à un faible recouvrement. A ce niveau les autorités communales envisagent les actions suivantes

° Investir dans des infrastructures générant des revenus : la commune peut augmenter ses recettes par la construction et la gestion d'un certain nombre d'infrastructures. Ces infrastructures répondant généralement à un besoin des populations ou à des opérateurs économiques, peuvent générer des revenus conséquents dépassant les coûts d'amortissement et de fonctionnement. Il s'agit des infrastructures comme par exemple des campements touristiques etc.

La gestion de ces infrastructures par la commune permet d'engranger des revenus non négligeables suite au paiement par les utilisateurs.

Ressources Humaines :

Pour toutes les réalisations d'infrastructures, les populations contribueront activement par la fourniture de la main d'œuvre et au-delà à travers des cotisations dont les montants seront fixés en commun accord.

Il sera créer un cadre de concertation composé de l'ensemble des acteurs de la société civile et appuyer dans les aspects techniques par un agent de développement local placé sous l'autorité du conseil.

Ressources Financières :

La première ressource de la commune demeure les taxes et impôts, c'est pourquoi l'une des tâches essentielles du conseil communal dans la mise en œuvre du programme sera de développer et de sensibiliser au maximum les populations sur toutes les dimensions du programme de développement et le rôle des différentes contributions fiscales dans sa réalisation.

Les autorités communales se feront aider dans cette lourde tâche de mobilisation de ressources locales par le cadre de concertation communale.

Les apports des partenaires de la commune y compris la coopération décentralisée sont également sollicités.

Approche partenaires potentiels de la commune :

Des projets seront montés et soumis aux partenaires au développement pour financement.

D'ici là des documents de présentation de la commune et du programme de développement seront envoyés à ces partenaires potentiels déjà répertoriés par les autorités communales. Le maire pourra éventuellement effectuer des déplacements pour la recherche de financement.

IX. CADRE OPERATIONNEL (Coûts et activités) :

DOMAINES	ACTIVITES	OBJECTIFS	COUTS	ACTEURS	PERIODE	LOCALISATION
Hydraulique villageoise	Réalisation de 3 systèmes d'adduction d'eau 7 forages et un puit à grand diamètre	Améliorer l'approvisionnement en eau potable	265 000 000	Etat, OMVS Commune Kounda78 Villages		Bangassi, Lontou, Médine, Kounda(AEP) Mamoudouya, Lomba Fatola, kéniou, Botéguékourou, Kaffa(forages&puits)
Santé	Réhabilitation du dispensaire de Médine	Contribuer à une meilleure distribution des soins de santé à la population	15 000 000	Etat Commune Partenaires Village		Médine
	- appui au recyclage du personnel existant		1 500 000	Etat, Commune		CSCOM / Case de santé
	- recrutement du personnel		10 000 000	Commune Partenaires		CSCOM / Case de santé
	- informations, éducation et communication dans les villages		500 000	Commune Partenaires		Tous les villages
	- redynamisation des structures de gestion		300 000	Commune		CSCOM/case de santé
	- achat d'équipements et matériels de santé		6 000 000	Commune Partenaires		CSCOM/case de santé
	Clôturer les (2) centres de santé		28 000 000	Commune Partenaires		Lontou&lomba
Education	- construction et équipement de 6 classes, (2) directions et (3) latrines	- Améliorer la qualité de l'enseignement - améliorer l'accès des enfants de 3 à 6 ans à un encadrement de qualité - améliorer le taux	30 000 000	Etat Commune Partenaires Village		Kéniou ,Kounda et Séroumé

		d'alphabétisation				
	- construction et équipement d'une école de 3 classes, direction et latrine	- Améliorer la qualité de l'enseignement - améliorer l'accès des enfants de 3 à 6 ans à un encadrement de qualité - améliorer le taux d'alphabétisation	30 000 000	Commune Partenaires Village		Kounda
	- appui à la création de deux seconds cycles (1 sur la rive droite et 1 à Lontou)		15 000 000	Commune Partenaires Village		Fatola
	- clôtures des écoles		66 000 000	Commune Partenaires Village		Lontou, Lomba, Fatola Kounda
	- construction de directions et latrines		20 000 000	Commune Partenaires Village		Fatola ,Kounda,et Lontou
	- création de 3 structures d'encadrements du jeune enfant		9 000 000	Commune Partenaires Village		Lomba, Lontou, Médine
	- construction et équipement de 3 CED		9 000 000	Commune Partenaires Village		Fatola, Lontou et Lomba
	- construction de points d'eau dans les écoles		40 000 000	Commune Partenaires Village		Lomba, Lontou, kounda, Médine, Fatola et Kéniou
	- organisation de session de formation continue pour maître		1 650 000	Commune Partenaires		Médine
	- sensibilisation des populations dans le cadre de lutte contre le mariage précoce		1 400 000	Commune Partenaires		Tous les villages
	- redynamiser les 7 centres alpha		8 225 000	Commune Partenaires Village		Lontou, Kaffa, Kéniou, Lomba Botégoukourou,

						Médine, Fatola, Lontou et Lomba
Autosuffisance alimentaire	- construction de 2 greniers	Assurer l'autosuffisance alimentaire	10 000 000	Commune Partenaires Village		
	- formation des structures de gestion des banques de céréales		1 000 000	Commune Partenaires		Médine
	- création d'au moins un marché hebdomadaire par rive du fleuve		3 000 000	Commune Partenaires Village		Fatola
	- réactualisation des schémas d'aménagements des terroirs villageois		1 000 000	Commune Partenaires Village		Tous les villages
	- construction de 2 parcs de vaccination		8 000 000	Commune Partenaires Village		Tous les villages
Environnement	- création de ceinture verte	- préserver la nature et l'écosystème - adoption d'un plan stratégique de protection de l'environnement	30 000 000	Commune Partenaires Villages		Kéniou et Médine
	- construction d'ouvrage hydrotechnique de lutte contre l'érosion		300 000 000	Etat Commune Partenaires Villages		Tous les villages
	-l'application des schémas d'aménagement de terroir de village		10 000 000	Commune Partenaires Villages		Tous les villages
	- reboisement		10 000 000	Commune Partenaires		Tous les villages
	- installation de pépinières		2 000 000	Commune Partenaires		Tous les villages
	- lutte contre les feux de brousse		10 000 000	Commune Partenaires		Tous les villages

				Villages		
	- formation et sensibilisation aux techniques de conservation et restauration de l'environnement		1 250 000			Tous les villages
Tourisme	- identification de l'ensemble des sites touristiques et l'élaboration de leur monographie	- valoriser les sites touristiques - augmenter le revenu touristique donc la capacité financière de la commune	1 000 000	Commune Partenaires Villages		Médine- Lontou,
	- construction de centres d'hébergement		27 000 000	Commune Partenaires Villages		Médine- Lontou,
	Réalisation d'un schéma d'aménagement touristique		2500000	commune		commune
	- embellissement des lieux touristiques		1 500 000	Commune Partenaires Villages		Médine- Lontou,
	- création d'espaces verts		3 000 000	Commune Partenaires		Médine- Lontou,
	- lobby pour la réhabilitation et la mise en valeur du fort de Médine		500 000	Commune		Médine
	- pérennisation du festival de Médine		35 000 000	Commune Partenaires Villages		Médine
Désenclavement	- construction des pistes rurales	- faciliter l'accès des populations à l'information et rendre les voies de communication praticables en toutes saisons	40 000 000	Commune Partenaires Villages		* fatola-lomba-kouloun * lontou-kaffa
	- Equiper la radio FM de la commune		10 000 000	Commune Partenaires		Médine

Sport, Art et Culture	- redynamisation des équipes de football villageoises	Promouvoir des activités sportives, culturelles et artistiques	10 500 000	Commune Partenaires		Tous les villages
	- organisation des rencontres sportives scolaires		3 500 000	Commune Partenaires		Tous les villages
	- favoriser la pratique de plusieurs disciplines		10 000 000	Commune Partenaires		
	- aménagement sommaire de terrains de sport		20 000 000	Commune Partenaires		
	- construction d'un terrain de basket		4 000 000	Commune Partenaires		
	- organisation annuelle de la semaine artistique communale		2 000 000	Commune Villages		
	- construction et équipement d'un centre d'écoute pour les jeunes		10 000 000	Commune Partenaires Villages		
	- échanges culturels et chantiers de jeunes avec les communes de l'espace d'intercommunalité BENXADI		5 000 000	Commune Partenaires Villages		
Actions transversales	- construction de la clôture du siège pour la mairie	Renforcement de la capacité de gestion des acteurs communaux Une plus grande maîtrise de l'assiette imposable	15 000 000	Commune Partenaires		
	- formation des élus et agents de la mairie		3 000 000	Commune Partenaires		
	- appui à la formation des femmes et des jeunes		1 000 000	Commune Partenaires Villages		
	- redynamiser l'intercommunalité		3 000 000	Commune		
	- recensement de la population		1 500 000	Commune		

X. CHRONOGRAMME DES ACTIVITES DE LA COMMUNE

Objectif opérationnel	Activités	Qté	Coût unitaire	Montant total	A1	A2	A3	A4	A5
Améliorer l'approvisionnement en eau potable	Réhabilitation de forages	6	10 000 000	60 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	20 000 000	10 000 000
	Création des systèmes d'adduction d'eau	3	58307289	174911887		174911887			
	S/Total								
Contribuer à une meilleure distribution des soins de santé à la population	Appui au recyclage du personnel existant	5	300 000	1 500 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
	Recrutement du personnel	4	500 000	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Information, éducation et communication dans les villages	5	100 000	5 000 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
	Redynamisation des structures de gestion	5	120 000	600 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000
	Achat d'équipements et matériels de santé	5	1 200 000	6 000 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
	S/Total								
	Construction et équipement de 3 classes, direction et latrine	3	10 000 000	30 000 000	15 000 000	15 000 000			
- améliorer la qualité de l'enseignement - Améliorer l'accès	Clôture des écoles	4	20 000 000	80 000 000		20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
	Construction de directions et latrines	2	10 000 000	20 000 000				20 000 000	
	Création de structures							10 000 000	10 000 000

des enfants de 3 à 6 ans à un encadrement - Améliorer le taux d'alphabétisation	d'encadrement du jeune enfant	3	3 000 000	9 000 000			3 000 000		
	Construction et équipement de CED	3	3 000 000	9 000 000		3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
	Construction de points d'eau dans les écoles	5	8 000 000	40 000 000		8 000 000	8 000 000	3 000 000	
	Organisation de sessions de formation continue pour maître	5	330 000	1 650 000	330 000	330 000	330 000	8 000 000	16 000 000
	Sensibilisation des populations dans le cadre de la lutte contre le mariage précoce	5	280 000	1 400 000	280 000	280 000	280 000	330 000	330 000
	Redynamiser les centres alpha	7	1 175 000	8 225 000	1 175 000	2 350 000	1 175 000	280 000	280 000
	S/Total			224 275 000	16 785 000	63 960 000	65 785 000	1 175 000	2 350 000
	Construction de greniers	2	5 000 000	10 000 000	5 000 000			45 785 000	31 960 000
	Formation des structures de gestion des banques de céréales	5	200 000	1 000 000	200 000	200 000	200 000		5 000 000
Assurer l'autosuffisance alimentaire	Création d'un marché hebdomadaire	1	3 000 000	3 000 000	3 000 000			200 000	200 000
	Réactualisation des schémas d'aménagement des terroirs villageois	5	500 000	2 500 000	200 000	500 000	500 000		
	Construction d'un parc de vaccination	1	4 000 000	4 000 000		4 000 000		200 000	200 000

	S/Total			19 000 000	8 400 000	4 400 000	400 000		
	Création de ceinture verte	5	6 000 000	30 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	400 000	5 400 000
	Construction d'ouvrages hydrotechniques de lutte contre l'érosion	5	60 000 000	300 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	6 000 000	6 000 000
- préserver la nature et l'écosystème	Application des schémas d'aménagement de terroir villageois	5	2 000 000	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	60 000 000	60 000 000
- Adoption d'un plan stratégique de protection de l'environnement	Reboisement	5	2 000 000	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
	Installation de pépinières	5	400 000	2 000 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000	2 000 000
	Lutte contre les feux de brousse	5	2 000 000	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	400 000	400 000
	Formation et sensibilisation aux techniques de conservation et restauration de l'environnement	5	250 000	1 250 000	250 000	250 000	250 000	2 000 000	2 000 000
	S/Total			363 250 000	72 650 000	72 650 000	72 650 000	250 000	250 000
	Identification de l'ensemble des sites et élaboration de leur monographie	1	1 000 000	1 000 000	1 000 000			72 650 000	72 650 000
	Construction de centre d'hébergement	1	27 000 000	27 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000		

